

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 25 février 2011

L'an deux mil onze, le vingt cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine.

Absents excusés : GAUTIER Maryline (procuration TRAMIER Claire.), DOUAUD-RICORDEL Alice, VIAUD Cédric.

Madame BRETECHE Christine a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2011.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir une demande de subvention pour les travaux sur l'atelier municipal, et une délibération pour autorisation de réalisation de travaux au club des jeunes.

PAVC 2010 – CHOIX DE L'ENTREPRISE
--

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les résultats de la commission d'appel d'offre concernant le PAVC 2010.

5 entreprises ont répondu. L'analyse des offres a été faite par Monsieur Vincent JARNEAU de la Division du Littoral.

Les travaux concerneront pour la tranche ferme : route de l'Orme - réalisation d'enrobé sur une portion très abimée de 350 m à partir du carrefour de la Bergerie et sur cette même route, la 1^{ère} tranche conditionnelle - portion de 150 m.

La 2^{ème} tranche conditionnelle route de la Durandais – Le Porteau sera reportée à l'année prochaine.

Le Conseil municipal ayant examiné la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, et après en avoir délibéré,

- décide, à l'unanimité, de confier la réalisation du P.A.V.C. 2010 pour la tranche ferme et la 1^{ère} tranche conditionnelle, à l'Entreprise CHARRIER, entreprise la moins disante, pour un montant de **18 307.44 €T.T.C.**,

- charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Une enveloppe de 308 000.00 € est disponible pour les investissements de 2011.

S'y intégreront :

- Remboursement d'emprunt
- PAVC
- cimetière (dernière facture)
- charpente + toiture Club des jeunes
- travaux atelier municipal
- réaménagement préau de l'ancienne école pour une salle de conseil
- salle des Prés Salés : pompe à chaleur, cuve eaux pluviales, remplacement de portes
- réparation du balcon salle du Syl
- étude aménagement du bourg
- achat d'un vidéo projecteur
- panneau d'information entrée du bourg
- sono
- barrière et muret foot
- étude de réhabilitation de la maison près de l'école maternelle
- changement de radiateurs école maternelle
- ouverture préau école maternelle
- outillage
- téléphonie
- Trou Bleu : nettoyage et aménagement
- Achat de mobilier urbain type balançoire, tables, bancs
- Mobilier bibliothèque...

Doit-on réparer le préau du club des jeunes ? A quoi sert-il et à quoi peut-il servir ?

Garder une ligne directrice vers le développement touristique.

RECONDUCTION DU POSTE D'ANIMATRICE EN PÉRISCOLAIRE ET CLUB DES JEUNES

Suite à la fin du contrat en CUI du poste d'animatrice en périscolaire et club des jeunes, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'établir un CDD pour ce même poste jusqu'à la fin de l'année scolaire, c'est-à-dire du 23 mars au 1^{er} juillet 2011.

MODIFICATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Suite à l'avis favorable de la Commission Technique Paritaire et de la Commission Administrative Paritaire, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de :

- créer un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2011 à temps complet,
- annuler le poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe au 31 mars 2011.

ELECTIONS DE MARS 2011 – tableau des permanences

Monsieur le Maire propose aux conseillers présents de se positionner sur le tableau des permanences pour les prochaines élections.

ENQUÊTE PUBLIQUE GAEC DU PETIT MOËRE – avis du conseil municipal

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité de donner un avis favorable à l'exploitation, au lieu dit « La Bosse de Moëre » à CAMPBON, d'un élevage bovin avec un plan d'épandage de quelques parcelles sur le territoire de notre commune, ces dernières étant désignées comme inaptes à l'épandage car situées dans une zone humide.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SUR ATELIER MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour la réalisation de travaux sur l'atelier municipal, Et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

AUTORISATION DE REALISATION DE TRAVAUX SUR LE LOCAL DU CLUB DES JEUNES

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les travaux sur le local du Club des Jeunes.

Informations :

- 2 panneaux virage dangereux seront installés au lieu dit « La Fontaine ».
- Le recensement est terminé. La participation des Lavausiens a été bonne.
- Concert dans l'église le 27 mars prochain (rappel).
- L'opération « Mets tes bottes et viens nettoyer le marais !» est prévue cette année au 7 mai.
- Le repas du personnel et des élus est prévu le samedi 9 avril prochain.

Fin à